

Ministère de la culture

Concours externe de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « artiste en dentelle » (Alençon), session 2019

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

19-DEC4-08015

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte une seule page.

SUJET N°1 :

Expliquez de quels procédés textiles sont issues la dentelle à l'aiguille et la dentelle aux fuseaux, et développez le cheminement de quelques techniques.

Citez les différents types de réseaux dans une dentelle au Point d'Alençon.

Qu'appelle-t-on « le vélin » ?

Décrivez le style de la dentelle au Point d'Alençon sous le Second Empire.

Ministère de la culture

Concours externe de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « artiste en dentelle » (Alençon), session 2019

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

19-DEC4-08015

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte une seule page.

SUJET N°2 :

Expliquez les spécificités techniques de la dentelle au Point d'Alençon et citez quelques autres dentelles à l'aiguille qui s'en distinguent.

Donnez le nom d'accessoires de mode dans lesquels était traditionnellement utilisée la dentelle.

Peut-on repasser une dentelle au Point d'Alençon ?

Qu'est-ce qu'un semis ?

Ministère de la culture

Concours externe de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « artiste en dentelle » (Alençon), session 2019

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

19-DEC4-08015

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte une seule page.

SUJET N°3 :

Citez quelques matières textiles naturelles ou synthétiques qui peuvent ou ont pu être utilisées pour la fabrication de dentelles, et exposez leurs propriétés techniques.

Qu'appelle-t-on les points d'ornementation dans une dentelle au Point d'Alençon ?

Citez une autre technique de fabrication de la dentelle, hormis celle réalisée à la main, et nommez une ville française réputée pour cela.

Quel style adopte la dentelle au Point d'Alençon à l'époque de Marie-Antoinette ?

Ministère de la culture

Concours externe de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « artiste en dentelle » (Alençon), session 2019

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

19-DEC4-08015

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte une seule page.

SUJET N°4 :

Citez différentes couleurs utilisées dans des dentelles françaises traditionnelles, nommez les fibres qui les composent et expliquez les techniques qui leurs sont liées.

Qu'appelle-t-on un champ dans une dentelle ? Quel est le nom technique donné à ce champ dans une dentelle au Point d'Alençon ?

Quelles sont les étapes préparatoires à la dentelle au Point d'Alençon et à quoi servent-elles ?

Qu'est-ce qu'une « fleur épanouie » ?